

# DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

Les dossiers pédagogiques comprennent des outils pour faciliter la tâche d'enseignement d'un professeur.

## 1. PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

**Yvon Brunet, inf., M. Éd.**

Ce dossier pédagogique est étroitement lié à la planification d'un cours. Un cours étant défini par Legendre (2005) comme un ensemble organisé d'activités d'apprentissage défini par un programme d'études.

La planification pédagogique consiste en grande partie en l'organisation d'activités consacrées à l'atteinte d'objectifs ou de compétences d'un cours. Cette planification se divise en trois phases : l'élaboration du plan de cours, celle du plan de leçon et celle du plan d'évaluation des compétences et des activités d'apprentissage. Le plan de cours est construit en utilisant les éléments de la compétence décrits dans le plan-cadre du cours. Le plan de leçon sert de planification aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Il guide le professeur avant, pendant et après chaque leçon. Enfin, le plan d'évaluation décrit les moyens d'évaluation des activités d'apprentissages réalisées dans le cours.

### 1.1 PLAN DE COURS

Le plan de cours est un outil facilitant et utile pour les étudiantes. Il permet de conceptualiser les apprentissages qu'ils doivent réaliser durant le cours.

Le plan de cours doit être construit en respectant plusieurs critères : la mosaïque des compétences cliniques (OIIQ, 2008) de soins infirmiers, le devis local et les orientations de la maison d'enseignement. Ces trois éléments sont essentiels à l'atteinte des compétences du cours.

De façon générale, le plan de cours comprend huit parties : les renseignements généraux et la désignation; la note préliminaire; la compétence du cours et ses éléments de compétences; le contenu du cours et son organisation; les indications méthodologiques; les modalités de la participation au cours et celles d'évaluation des apprentissages; les ressources matérielles et la médiagraphie (Deshaies, Hermann, & Poirier, 2003) – **TABLEAU 1.**

**TABLEAU 1.** Parties d'un plan de cours

| Parties                                   | Descriptions  |
|---|---|
| Renseignements généraux et désignation    | - Renseignements généraux : numéro et titre du cours, pondération.<br>- Coordonnées importantes : description sommaire du cours; préalables; nom du ou des professeurs.   |
| Note préliminaire                         | - Information sur le cours : <ul style="list-style-type: none"><li>• situe le cours par rapport aux autres cours dans le programme;</li><li>• présente les compétences à développer dans le cours et la pertinence du cours dans le programme;</li><li>• situe la place du cours par rapport à l'épreuve synthèse de programme;</li><li>• attire l'attention de l'étudiante ou de l'étudiant en donnant un sens au cours.</li></ul> |
| Compétence et ses éléments                | Liste complète des éléments de la compétence touchés dans le cours.   |
| Contenu et organisation                   | - Organisation du contenu et description du cheminement des apprentissages.<br>- Orientation de la progression des apprentissages.<br>- Calendrier des activités pédagogiques.<br>- Schéma intégrateur (schéma de concepts).  |
| Indications méthodologiques               | - Méthodes pédagogiques : préciser les méthodes utilisées et les tâches de chacun.<br>- Types d'activités d'encadrement.<br>- Disponibilité du professeur.<br>- Indications relatives aux dates de remise des travaux et des examens.<br>- Vue synoptique : contenu, activités et apprentissage, moyens d'évaluation – <b>TABLEAU 2</b> (page suivante).  |
| Modalités de la participation au cours    | - Modalités particulières au cours : stages, travaux pratiques, etc.<br>- Indications relatives aux absences, aux travaux pratiques, aux stages et aux évaluations.<br>- Politiques diverses : révision de note, correction du français écrit, etc.   |
| Modalités d'évaluation des apprentissages | - Évaluation formative.<br>- Évaluation sommative.<br>- Répartition des points et critères pour chaque évaluation.  |
| Ressources matérielles et médiagraphie    | - Énumération des outils obligatoires et matériels de consultation : livres obligatoires, note de cours, matériel multimédia.   |

**TABLEAU 2.** Vue synoptique du cours

| Contenu | Méthodes pédagogiques | Activités et apprentissage | Activités d'évaluation |
|---------|-----------------------|----------------------------|------------------------|
|         |                       |                            |                        |

### 1.2 PLAN DE LEÇON

Le plan de leçon est un outil pour le personnel enseignant. Il est souvent appelé « préparation de cours ». Il permet une planification détaillée de chaque partie du cours.

Il est important de distinguer partie de cours et leçon. Un cours peut être construit en partie de cours, appelées également blocs de matière. Un cours peut donc être constitué de plusieurs parties, par exemple la partie théorique, les parties pratiques comprenant les laboratoires et les stages. Une leçon est une rencontre avec les étudiantes particulièrement liée aux blocs de matière théorique et de laboratoire. Elle comprend trois étapes : l'ouverture, le déroulement et la clôture (Deshaies, Hermann, & Poirier, 2003). Cette leçon peut durer de une à plusieurs heures consécutives. La première étape de la leçon offrira aux étudiantes une ouverture vers la matière qui sera enseignée. La deuxième étape mettra en place l'enseignement principal de la matière et le déroulement de la leçon. La troisième étape permettra de boucler la boucle, de valider la compréhension des étudiantes et de résumer la matière afin de clore la leçon.

Ainsi, dans une leçon portant sur les problèmes vasculaires, donnée sur une période de quatre heures (240 min), l'ouverture, d'une durée de 15 minutes, servira à mettre en contexte les problèmes vasculaires en activant les connaissances antérieures de l'étudiante abordées dans les cours précédents et se rapportant au système vasculaire (médication, processus pathologique, etc.). Le déroulement, d'une durée d'environ 3 h 25 min (195 min), sera consacré à la nouvelle matière et constituera le cœur des nouveaux apprentissages de l'étudiante. La clôture, d'environ 30 minutes, permettra de corriger les exercices réalisés en classe, de résumer la matière vue dans la leçon ou de valider les apprentissages de l'étudiante.

Plusieurs éléments composent un plan de leçon – **TABLEAU 3**. D’abord, le titre de la matière, la durée de la leçon et l’objectif terminal y sont indiqués. Ensuite y figurent les activités d’enseignement, les activités d’apprentissage, les objectifs d’apprentissage et les activités d’évaluation. Enfin, certains éléments additionnels permettent une meilleure gestion de la leçon. Ils comprennent le matériel à prévoir pour la leçon, les éléments importants pour la gestion de l’étude des étudiantes, les critères de correction pour l’évaluation sommative et les commentaires personnels pour bonifier ultérieurement la leçon.

Pour chaque plan de leçon, il est essentiel de prévoir des activités d’enseignement et des activités d’apprentissage en se posant la question : « qui fait quoi? ».

Il est également important de varier les activités d’enseignement à chaque leçon afin de garder la motivation des élèves. Le professeur doit penser à une ouverture différente d’une leçon à l’autre. Il doit varier ses méthodes pédagogiques<sup>1</sup> et assurer le suivi des apprentissages à la fin de chaque leçon. Pour y arriver, le professeur peut utiliser différentes activités telles que : l’exposé magistral, la résolution de cas, la lecture coopérative, le travail d’équipe et les exercices. Peu importe l’activité choisie, il faut rendre l’élève actif en classe au moyen d’une multitude d’activités d’apprentissage.

Les activités d’apprentissage représentent ce que l’étudiante réalise en classe et ce qu’elle doit faire après la leçon. À chaque activité d’enseignement doit correspondre une activité d’apprentissage. Le professeur doit donc concevoir des consignes claires pour l’étudiante. Le suivi de chacune des activités d’apprentissage est essentiel afin de valider sa compréhension de la matière. Cela peut se faire par des résumés, des corrigés et des rencontres individuelles avec l’étudiante.

---

<sup>1</sup> Une méthode pédagogique est définie comme un ensemble de techniques, une façon de faire pour atteindre un objectif pédagogique (Legendre, 2005).

**TABLEAU 3** Plan de leçon

|  |
|--|
| <p><b>Titre de la leçon :</b></p> <p><b>Agir pour la prévention et le contrôle des infections</b><br/><a href="#">[Chapitre 24 de Soins infirmiers : fondements généraux (3<sup>e</sup> éd.)]</a></p> <p>Durée : 2 heures</p>  |
| <p><b>Énoncé de la compétence :</b></p> <p>o1Q8 — Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes qui relèvent du domaine infirmier.</p> <p><b>Éléments de la compétence :</b></p> <p><b>Élément 1 : Décrire la pathologie.</b><br/>Expliquer ce qu'est la chaîne d'infection et mettre en évidence sa relation avec la transmission de l'infection.<br/>Décrire les signes et les symptômes d'une infection localisée et d'une infection systémique.</p> <p><b>Élément 2 : Relier les résultats des examens et la pathologie diagnostiquée.</b><br/>Interpréter des résultats de laboratoire.</p> <p><b>Élément 3 : Relier la pathologie et la thérapeutique.</b><br/>Reconnaître les clients les plus à risque de contracter une infection.</p> <p><b>Élément 4 : Cerner les problèmes du domaine infirmier en lien avec la situation de santé.</b><br/>Appliquer les moyens de prévention de la transmission des infections nosocomiales associées aux soignants et à leurs clients.</p> <p><b>Élément 5 : Dégager les interventions infirmières.</b><br/>Intervenir auprès d'un client à risque d'infection, d'un client en isolement et de sa famille, en appliquant les procédures adéquates.<br/>Mettre en œuvre une démarche de soins infirmiers auprès d'un client manifestant des signes d'infection.</p> |



**TABLEAU 3** Plan de leçon (*suite*)

| Activité d'enseignement<br>(ce que l'enseignant fait)  | Activités d'apprentissage<br>(ce que l'étudiante fait)   |  | Objectif d'apprentissage<br>(pourquoi on le fait)   | Activités d'évaluation   |
|--|--|--|---|--|
|  | <i>En classe</i>   | <i>Hors classe</i>   |   |  |
| <p><b>Ouverture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assure que les étudiantes ont apporté le <a href="#">manuel</a> pour la leçon.</li> <li>- Prend cinq minutes pour consulter et expliquer la <a href="#">carte conceptuelle (concepts clés)</a>.</li> <li>- Donne les consignes pour résoudre la <a href="#">situation clinique de madame Tremblay</a>.</li> </ul> <p><b>Durée : 10 min.</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prépare son matériel et vérifie si le matériel requis pour la leçon est complet.</li> <li>- Lit les consignes.</li> <li>- Résout la situation clinique (APP).</li> <li>- Fait un résumé de la situation clinique.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise les activités du <a href="#">Guide d'études</a>.</li> <li>- Valide sa compréhension à la suite de la correction de la situation clinique par le professeur et à l'aide du <a href="#">solutionnaire</a> présenté sur le site Web.</li> <li>- Étudie pour son examen théorique.</li> </ul> | <p><b>Ouverture</b></p> <p>Guider l'étudiante dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la lecture du chapitre;</li> <li>- la compréhension de la <a href="#">carte conceptuelle</a>;</li> <li>- la résolution de la situation clinique;</li> <li>- l'étude qu'elle fera à la suite de la leçon.</li> </ul> | Aucune   |
| <p><b>Déroulement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Circule dans la classe.</li> <li>- Répond aux questions des étudiantes.</li> <li>- Gère le temps.</li> </ul> <p><b>Durée : 95 min.</b></p>  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fait les liens avec la compétence <b>01Q8 : utiliser des méthodes d'évaluation et des méthodes de soins</b>.</li> </ul>   | <p><b>Déroulement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la réflexion et la pensée critique.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer la <a href="#">situation clinique de madame Tremblay</a></li> </ul>   |
| <p><b>Clôture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fait une synthèse des différents résumés des équipes.</li> <li>- Valide les réponses données et reprend la <a href="#">carte conceptuelle</a> pour terminer la leçon.</li> </ul> <p><b>Durée : 15 min.</b></p>  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visionne les vidéos des méthodes de soins <a href="#">1.1</a> et <a href="#">1.4</a> sur le <a href="#">site Web</a>.</li> </ul>  | <p><b>Clôture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valider la compréhension des élèves.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En équipe, résumer la leçon.</li> <li>- Guider l'étudiante en ciblant les concepts importants pour l'évaluation.</li> <li>- Préparer les questions d'examen.</li> </ul> |
| <p><b>Matériel à prévoir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Soins infirmiers : Fondements généraux (3<sup>e</sup> éd.)</a></li> <li>- <a href="#">Guide d'études</a></li> <li>- <a href="#">Site Web</a> (vidéo des méthodes de soins, <a href="#">animations</a>, <a href="#">solutionnaire des questions de jugement clinique</a>)</li> </ul>  | <p><b>Gestion de l'étude :</b> de 1 à 2 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprie les notions vues en classe pour l'examen sommatif.</li> <li>• Fait ses lectures de chapitre, <a href="#">concepts clés</a>, <a href="#">solutionnaire des questions de jugement clinique</a>, <a href="#">solutionnaire du Guide d'études</a>.</li> <li>• Établit des liens entre les différents concepts et consulte les éléments à retenir à la fin du chapitre 24.</li> <li>• Consulte le solutionnaire des questions de jugement clinique concernant la situation clinique de madame Tremblay, sur le site Web.</li> </ul> |  | <p><b>Types d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions à partir des <a href="#">concepts clés</a></li> <li>- <a href="#">Grille d'observation des méthodes de soins</a></li> <li>- <a href="#">ECOS</a></li> </ul>   |  |
| <p>Commentaires : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>  |  |  |   |  |

Tableau inspiré des notes du cours *Enseigner au collégial : planification* (St-Pierre, 2000).

### 1.3 PLAN D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ET DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Dans une approche par compétences, l'évaluation des apprentissages fait partie intégrante du processus de planification d'un cours. Le professeur doit évaluer chez l'élève des savoir-agir complexes qui sont composés de trois catégories de connaissances : les connaissances déclaratives, les connaissances procédurales et les connaissances conditionnelles.

Les connaissances déclaratives correspondent aux éléments théoriques, c'est-à-dire au « quoi ». Pour ce qui est des connaissances procédurales, elles représentent les étapes, les gestes pour réaliser adéquatement une action, soit le « comment faire ». Quant aux connaissances conditionnelles, elles guideront et mettront en contexte l'action que doit faire l'étudiante dans une situation et qui lui permettra de réaliser des choix justes et éclairés. C'est le « quand » et le « pourquoi ».

Ces savoirs sont mobilisés chez l'étudiante par l'utilisation et la combinaison d'un ensemble de ressources pertinentes pour résoudre un problème de façon autonome. Pour évaluer cela, il faut des moyens concrets, simples et une mise en action de l'étudiante durant le cours afin de la placer au centre de ses évaluations. À l'aide, entre autres, du [Guide d'études](#) comprenant des mises en situation variées, des exercices et des tests éclairés, ainsi que du matériel complémentaire offert sur le site Web ([www.cheneliere.ca/potter](http://www.cheneliere.ca/potter)) (solutionnaires des questions de jugement clinique, solutionnaires du Guide d'études, banque de situations cliniques, ECOS, grilles d'observation des méthodes de soins), le professeur peut donc évaluer la compétence de l'étudiante.

L'évaluation doit inclure des objets d'évaluation. Ces objets seront révélateurs d'une intégration des apprentissages par l'étudiante et ils représentent l'atteinte de une ou de plusieurs compétences. Une liste des objets d'évaluation intégrateurs est présentée ci-dessous :

- Capacité de structuration de sa pensée
- Capacité d'application
- Capacité de communication et de traitement de l'information
- Capacité de diagnostic et d'analyse
- Capacité de réalisation d'actions
- Capacité de résolution de problèmes
- Capacité de gestion, de planification et de contrôle
- Capacité et attitudes liées à l'engagement
- Capacité de recherche ou d'enquête
- Capacité d'interprétation
- Capacité d'évaluation et de vérification
- Capacité de mise en perspective
- Capacité d'introspection

### 1.3.1 Stratégie d'évaluation

Pour construire une stratégie d'évaluation simple, il faut utiliser un outil qui permet de bien situer chaque objet d'évaluation. Cet outil aidera d'ailleurs le professeur à préciser les aspects particuliers ainsi que les critères d'évaluation, puis à énumérer les moyens d'évaluation et à déterminer une échelle de réussite pour chaque objet d'évaluation. Un exemple d'outil de planification de l'évaluation est présenté ci-après – **TABLEAU 4**.

**TABLEAU 4.** Outil stratégique d'évaluation

| <b>OBJECTIF TERMINAL</b>   |   |  |   |   |                         |      |
|--|---|--|---|---|-------------------------|------|
| <p>Au terme du cours, l'étudiante sera capable d'appliquer les mesures d'urgence en développant sa pensée réflexive, sa prise en charge et son jugement clinique dans des situations variées et complexes. Pour réaliser cet objectif, l'étudiante utilisera de façon méthodique, dans l'ordre d'une séquence d'intervention et en tenant compte des éléments dans des situations variées et complexes, ses connaissances, ses moyens d'intervention, ainsi que sa capacité d'adaptation. De plus, l'étudiante sera en mesure d'assurer un suivi des soins chez des victimes de tous âges à l'aide d'une communication efficace et précise en transmettant les faits de façon succincte.</p> |   |  |   |   |                         |      |
| OBJETS   | ASPECTS   | CRITÈRES   | MOYENS D'ÉVALUATION   | ÉCHELLE   | VALEUR (%)              |      |
| Capable d'intervenir de façon raisonnée.   | Gère de façon sécuritaire une situation d'urgence qui est complète et complexe. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaît les dangers.</li> <li>- Se protège et protège la victime.</li> <li>- Analyse correctement l'information.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formatives (labo)</li> <li>- Sommative (examen)</li> <li>- Sommative (ECOS)</li> </ul> | Aucune capacité de gestion de la situation, n'utilise pas la méthode d'intervention adéquate et présente une incapacité à exécuter les interventions dans des contextes variés. | 0                       | 45 % |
|  |   |  |   | Gère avec difficulté la situation dans des contextes variés en utilisant peu de méthode.  | 13,5                    |      |
|  | Utilise une méthode d'intervention en premiers soins.                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suit toutes les étapes de la méthode de façon rigoureuse et séquentielle.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formatives (labo)</li> <li>- Sommative (examen)</li> <li>- Sommative (ECOS)</li> </ul> | Gère de façon sécuritaire la situation dans des contextes variés en utilisant une méthode d'intervention.   | 27<br>(Note de passage) |      |
|  |   |  |   | Gère de façon sécuritaire la situation dans des contextes variés, en utilisant une méthode d'intervention adéquate.   | 40,5                    |      |
|  |   |  |   | Capacité supérieure dans la gestion de situations variées en utilisant une méthode rigoureuse et séquentielle. Exécute toutes les interventions requises pour la situation.     | 45                      |      |



### **1.3.2 Activités d'évaluation**

Les activités d'évaluation doivent également refléter les objectifs et les standards ministériels définis pour chacune des compétences du programme. Ceux-ci sont communs pour l'ensemble du réseau collégial. Les modalités d'évaluation choisies influenceront le type d'étude et d'apprentissage que les étudiantes feront. C'est pourquoi il est souhaitable de bien définir les activités d'évaluation avant le cours. Deux formes d'évaluation sont possibles : l'évaluation formative et l'évaluation sommative ou certificative.

#### **1.3.2.1 Évaluation formative**

L'évaluation formative, selon Legendre (2005), a pour objet d'assurer la progression de chaque étudiante dans une démarche d'apprentissage. Elle se fait de façon continue et prépare l'étudiante à l'évaluation certificative.

#### **1.3.2.2 Évaluation sommative ou certificative**

L'évaluation sommative, ou l'évaluation certificative, est effectuée à la suite d'apprentissages ayant pour but de connaître le degré d'acquisition de connaissances ou d'habiletés d'une étudiante afin de le sanctionner (Legendre, 2005). Elle sert donc de bilan aux apprentissages réalisés.

### **1.3.3 Moyens d'évaluation**

Il existe plusieurs moyens d'évaluation pour colliger l'information nécessaire à l'évaluation des acquis exigés pour atteindre la ou les compétences d'un cours.

#### **1.3.3.1 Évaluation des compétences**

Divers moyens sont offerts pour évaluer les compétences; ce peut-être à l'aide de questionnaires d'examen sous forme de questions ouvertes à réponse courte (QORC) ou à l'aide d'exercices pratiques, d'études de cas, de mots croisés ou de travaux longs ou encore à l'aide des examens cliniques objectifs structurés (ECOS). Les ECOS sont présentés plus en détails dans la section ci-dessous.

##### **Examen clinique objectif structuré (ECOS)**

L'ECOS est un examen clinique objectif au cours duquel l'étudiante doit démontrer son savoir dans des domaines variés; soit les domaines scientifique, relationnel, éthique, juridique, déontologique et opérationnel organisationnel.

Cet examen vise à valider la capacité à utiliser les habiletés, les attitudes et le jugement dans des situations cliniques au cours d'activités professionnelles qui se présentent en milieu hospitalier au début de l'exercice de la profession. Ces activités professionnelles sont : évaluer la situation, intervenir dans une situation clinique et assurer la continuité des soins.

L'ECOS est utilisé dans le volet pratique pour l'obtention du permis de pratique de l'OIIQ. Dans son guide de préparation à l'examen professionnel, l'OIIQ mentionne que cet examen « vise à évaluer les aptitudes à exercer » (OIIQ, 2003).

#### *Préparation des étudiantes à l'ECOS formatif*

Il est possible d'organiser une journée formative pour que les étudiantes puissent s'exercer à réaliser un ou plusieurs ECOS. L'enseignant aura ainsi à suivre plusieurs étapes pour la préparation de l'ECOS formatif, (voir *Préparation d'un ECOS* au [www.cheneliere.ca/potter](http://www.cheneliere.ca/potter)). Sont présentés ici, quelques exemples pour chaque étape de préparation.

| <b>Étapes</b>  | <b>Exemples</b>  |
|--|--|
| Expliquer le déroulement de l'ECOS.  | Volet pratique, temps alloué, etc.   |
| Connaître les compétences visées.  | Jugement clinique, pensée critique, etc.   |
| Connaître les situations cliniques possibles.  | Infarctus, pneumonie, etc.   |
| Connaître les activités professionnelles de l'infirmière. clinique, assurer la continuité des soins. | Évaluer la situation, intervenir dans une situation  |
| Construire une situation d'ECOS.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix d'une situation clinique</li> <li>• Problème de santé</li> <li>• Choix d'une activité professionnelle</li> <li>• Évaluer, intervenir ou assurer le suivi</li> <li>- Rédiger l'ECOS</li> <li>• Grille d'observation</li> <li>• Instructions aux observateurs</li> <li>• Scénario de la situation</li> <li>• Matériel nécessaire</li> </ul> |
| Intervenir dans une situation d'ECOS.  | À l'aide d'un scénario construit par le professeur ou les étudiantes, intervenir à tour de rôle, dans une situation d'ECOS.  |

## **BIBLIOGRAPHIE**

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, (2008). *Mosaïque des compétences cliniques de l'infirmière : compétences initiales*. Montréal : OIIQ.

Legendre, R. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation. Montréal : Guérin.

Deshaies, P., Hermann, G., & Poirier, M. (2003). *Guide d'élaboration d'un plan de cours (pour un cours défini par compétences)*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.

St-Pierre, L. (2000). *Outil pour la planification sommaire d'une leçon*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.